

DOCUMENTS

sur la famille Rivière, de Mauzé

Nous analysons ci-dessous un petit dossier d'archives personnelles concernant une famille Rivière, de Mauzé. Ce dossier se compose de lettres des frères Julien et Pascal Rivière, pour la plupart envoyées de Rochefort, d'un état de dépenses de Julien à Rochefort, de quelques billets, d'un extrait d'états de service de Julien dans la Marine et d'un acte d'admission d'un Paul-Joseph à l'école de médecine de Rochefort.

Cette documentation ne permet pas d'identifier le chef de famille autrement que comme un « Mr Rivière, négociant à Mauzé », qui travaille avec des rouliers et qui apparaît comme maire de Mauzé en 1831 et 1835. On constate cependant qu'il vend des eaux de vie, qu'il est en relations d'affaires avec des gens de Rochefort, et qu'il a une sœur ou belle-sœur à Rochefort. Le fils aîné, Joseph Julien, appelé constamment Julien dans sa famille, fait des études de médecine et de chirurgie à l'école de Rochefort, où il entre en 1827. On le rencontre comme chirurgien de 3^e classe en 1833, à bord d'une corvette de la Royale. Sa dernière apparition date de 1839; il est alors marié et a un fils. Son frère Charles envisage en 1835 une carrière administrative dans la Marine, mais il y renonce, et c'est Pascal qui apparaît comme surnuméraire au port, dans la même année. On remarque la qualité de l'écriture de ce dernier, parfaite pour le métier d'« écrivain ». A-t-il pour autant poursuivi, dans une carrière peu lucrative ? Nous l'ignorons. Une fille, Zoë, n'est que désignée dans la correspondance de ses frères. A la génération suivante, un Paul-Joseph Rivière entre à l'école de médecine de Rochefort en 1855; il semble être un fils de Joseph Julien.

Joseph Julien Rivière (1828-1839)

- Novembre 1827 : entrée à l'hôpital de la Marine; abonnement à la Société Philharmonique (état de dépenses).

- Lettre de Rochefort, 11 février 1828, à son père, « M. Rivière négociant à Mauzé », en réponse à une lettre du 6 février : « Je me suis occupé en effet de toutes tes affaires... Monsieur Caste est parti de Rochefort le 4 février dernier. Comme tu me demandes si j'ai besoin d'argent pour ma pension et autres objets, je dispose avec ta permission des 148 francs de Mr Dupont, sur lesquels je payerai ma pension. Tu ne m'as pas marqué dans ta dernière, comme je te le demandais, le prix des eaux de vie que je pourrais te placer; informe m'en, je te prie, en détail; tu me feras plaisir; je serai content si je puis te gagner quelque chose. J'aurai du moins le plaisir de me rendre utile à toi.

- PS : Ma tante se porte assez bien, si ce n'est un petit rhume qu'elle a depuis quelques temps, et te dit bien des choses ».

- Lettre de Rochefort, 11 février 1828, à sa mère et à sa sœur : Son père lui a reproché sa négligence pour écrire. Il a vu Aimée pendant quelque temps, à Rochefort; « elle doit être arrivée d'aujourd'hui lundi à Mauzé. Elle t'apprendra sans doute que le feu a pris dimanche dernier chez son frère » (feu de cheminée). Il a appris que Mme Charlot était accouchée d'un gros garçon ». « Les plaisirs du Carnaval vont bientôt finir à Rochefort, tout le monde le voit avec peine, on s'y amuse très bien; au dernier bal du Salon, il y avait 120 danseuses, sans compter les mamans, et les danseurs y étaient en plus grand nombre... Jeudi je vais au bal chez Mr Clémot ». En cette occasion, il pense mettre gilet blanc et cravate blanche.

- Lettre de Rochefort, 26 avril 1828, à son père, qui lui a encore fait des reproches; il nomme Gaspard, Mr Auguste, qui devait emporter une lettre de lui; il envoie son courrier par un roulier.

- Lettre de Rochefort, 4 mai 1828, à son père : Il lui « fait passer » par Pascal, qui va à Mauzé ce jour-là, une lettre que ses cousines lui ont remise. Ses cousines vont partir pour Taillebourg pour y passer une partie de l'été. « Malgré les grandes chaleurs qui se font déjà sentir dans Rochefort, je n'ai eu aucun accès de fièvre jusqu'à ce jour. Peut-être échapperai-je à ce fléau destructeur. Nous avons déjà à l'hôpital des malades de la canicule et si les chaleurs continuent le nombre s'accroîtra de jour en jour. Ce serait tant pire (*sic*) d'un côté et tant mieux de l'autre, parce qu'on ferait des auxiliaires et de cette manière on toucherait quelques appointemens ». Mr Lalanne vent d'être nommé médecin en chef de l'hôpital et Mr Triaud professeur d'anatomie. Il embrasse Zoé, Pascal, Charles et sa mère.

- Lettre de Rochefort, le 14 mai 1828, à son père : Il a reçu une lettre apportée par Charles et remis à M. Grelat un billet « qui y était contenu ». « Monsieur Dubois n'est plus à Rochefort. Sa santé ne lui permet plus d'habiter cette ville. Je n'ai pu lui remettre la lettre dont tu m'avais chargé. Il est remplacé par un autre professeur. Tu dois deux mois de pension à Mme Gâteau... Tu dois avoir reçu les boudins que je t'ai envoyés...

PS : Tu as sans doute appris par Charles l'union future de Mr Rejou fils avec Melle Imbert, fille du négociant. Les mariages à Rochefort sont très nombreux. Tu ne m'as pas dit si tu avais reçu la gomme en poudre que je t'ai envoyée... ».

- Lettre de Rochefort, le 16 juin 1828, à son père : « Vendredi dernier, cher papa, je vis à Rochefort M. Gaudiou qui me dit que tu devais arriver le lendemain d'Angers avec maman et Zoé... Tu as sans doute fait un agréable voyage avec maman; si vous eussiez retardé votre voyage, vous auriez vu sans doute la duchesse de Berry qui y fera bientôt son entrée... elle sera à Rochefort le 11 juillet et Mme Chicot m'a même dit qu'elle vous l'écrirait pour vous engager à venir et qu'elle retournerait avec vous. Je pense bien que vous ne vous refuserez pas à ce voyage... Nous avons commencé aujourd'hui un cours de petite chirurgie... ».

- Parti malade de Rochefort le 23 août 1828 (état de dépenses)

- Lettre de Rochefort, le 12 mai 1829, à son père : « ... j'ai eu de vos nouvelles à tous par Juin, de Niort, que j'ai vu à la foire d'ici. Les cours de l'hôpital se continuent toujours; nous en avons un de plus depuis peu, c'est de matière médicale, c'est-à-dire qui apprend à connaître les substances médicamenteuses et leurs effets sur l'économie. Ce cours de matière médicale est professé par M. Repey, qui m'a dit t'avoir connu à Rochefort, lorsque tu y étais en garnison. Voici le moment où les malades vont abonder à l'hôpital, alors je pense qu'on aura des auxiliaires de 3e classe. Je suis bien aise que Mr Guignard soit enfin de retour à Mauzé, surtout s'il n'est plus malade... J'ai attendu jusqu'à ce jour pour commencer les armes parce que le temps était trop chaud, mais comme Gâteau est rendu et qu'il désire continuer aussi, nous reprendrons ensemble lundi prochain. Le capitaine de son bâtiment a été obligé de revenir en France parce qu'il faisait 18 pouces d'eau par heure; ils sont actuellement en réparation à Rochefort. Madame Gâteau m'a prié de te demander si tu pouvais lui donner un mois en avance... ».

- Lettre de Rochefort, le 21 juin 1829, à son père : Son frère Pascal est venu le voir sans qu'il s'y attende. « J'ai fait promener Pascal autant que j'ai pu. Nous avons d'abord été voir ma tante. Ensuite nous avons été à l'hôpital. Ce matin, pendant que j'y faisais mon service, il a été voir passer la procession qui eût été beaucoup plus belle sans la pluie... ce soir, nous devons aller ensemble au devant de la balade d'Echilé, petit endroit que tu connais peut-être et qui est du côté de Martrou... ».

- Lettre de Rochefort, le 20 juillet 1829, à son père : « ... le notaire chargé de recevoir le premier dividende de l'affaire Darmant se nomme M. Albert; il n'a encore rien reçu et sitôt

qu'il y aura quelque chose de nouveau, lui-même t'en fera part, ainsi que de l'affaire de la veuve Moraud et de Coupeau, parce qu'il serait trop long d'en énumérer tout ce qui concerne ce dernier. Je sais que pour mon compte je le rencontre très souvent à Rochefort mais je ne sais pas s'il règle avec M. Grelat d'une manière avantageuse pour toi. Le pharmacien chargé du dépôt du sirop d'harambur n'en a pas pour le moment; il m'en avait promis pour le lendemain lorsque j'y fus, mais, comme il n'en avait pas non plus le lendemain, je me suis procuré une autre espèce de sirop qui peut-être fera plus d'effet que le premier. Zoë verra sur le prospectus la manière de s'en servir. Seulement, pour le jour, je lui envoie aussi une boîte de pâte pectorale qu'on dit aussi très bonne. Je ne lui envoie qu'une seule fiole de sirop pour commencer; si elle s'en trouve bien, je lui en enverrai une seconde... ».

- Mars 1830 : à M. Morin, professeur mathématiques : 36. (état de dépenses)

- Août 1830 : pour un violon : 100.; frais de réception bachel. : 80. (état de dépenses)

- Lettre de Rochefort, le 10 avril 1831, à son père : « Dans ma lettre à maman, bon père, je lui disais ne pas connaître encor le moment de mon départ, mais aujourd'hui je suis fixé; j'ai été voir le bâtiment sur lequel je dois faire; il prend un chargement de canons demain et après demain, et je pense que mercredi ou jeudi au plus tard, nous partirons... ». Il part pour Brest. Il achètera à Rochefort « les vivres nécessaires pour la traversée ».

- Avril 1831 : pour aller à Brest par mer : 20 (état de dépenses).

- Lettre de Brest, le 15 juin 1831, à sa mère : Ils peuvent s'écrire tous les quinze jours car « la poste met, je crois, quatre jours pour aller à Mauzé ». Il fait allusion à des dissensions politiques à Mauzé, qui n'affectent pas sa mère, plus intéressée par son jardin. « Cent vingt lieues nous séparent et c'est beaucoup pour moi, accoutumé à vivre à si peu de distance de vous tous. Je ne peux guère espérer vous revoir avant un an ou peut-être deux, si j'embarque. Nous avons en ce moment en rade quatre prises portugaises, dont une corvette de guerre et il y a environ en ville cent cinquante Portugais émigrés... ». Son frère Charles est parti et seule Zoë reste à la maison... « Il paraît que la fête donnée à M. Audry de Puyraveau était magnifique. J'ai eu indirectement des nouvelles de Rochefort par une lettre qui en parlait. L'autre jour, je feuilletais un journal, sans en avoir regardé l'intitulé; j'y vis figurer le nom de Rivière, avec la qualité maire de Mauzé. Je regardai le commencement; c'était la Sentinelle des Deux Sèvres; papa y était porté comme ayant contribué pour mille francs dans le prêt au gouvernement. A Brest, nous avons eu ces jours derniers un élève du célèbre Paganini. Il a donné quatre concerts, où il a excité l'admiration générale. J'ai entendu Lafond, mais il n'approche pas encor de ce prodige. L'élève a quinze ans ».

Suit une lettre à son père, pour une part relative à ses dépenses. Parmi celles-ci, on remarque une réparation de son violon et : « à Brest il pleut souvent, mon parapluie est à jour pour ainsi dire, depuis bientôt trois ans et demi que je l'ai; je me suis acheté une capote cirée ». « Je fais le service avec M. Droguet, le médecin en chef, et suis seul d'élève à sa classe ».

- Novembre 1831, prix d'une place pour Paris : 70 (état de dépenses).

- 19 octobre 1833-21 juillet 1834 : « Le Commissaire de Marine chargé du détail des Armes, certifie que le sieur Rivière (Joseph Jules), chirurgien de 3e classe, provenant d'un navire baleinier, a été embarqué à Valparaiso sur la corvette *La Thisbé*, en qualité de passager à la Nation, du 19 octobre 1833 et débarqué à Rochefort le 21 juillet 1834. Arrêté le présent extrait du rôle à neuf mois deux jours de séjour à bord. Rochefort, le 18 mai 1839 » (Certificat délivré par le Commissariat Général de la Marine à Rochefort) .

- Lettre de Rochefort, le 10 novembre 1834, à son père : « Depuis ma dernière lettre, cher papa, il ne s'est rien passé à Rochefort qui puisse vous intéresser, si ce n'est la recrudescence du choléra, qui sévit à l'hôpital, avec une nouvelle intensité. En ville, on remarque peu de cas; les remparts de l'hôpital semblent servir de limites à cette terrible

maladie qui, comme tu le vois, ne frappe que ceux qui sont déjà en proie à quelqu'autre affection, qui les dispose à la contracter. Du reste, point encor de spécifique connu contre ce fléau. Les moyens que l'on emploie se réduisent à en combattre les symptômes, méthode essentiellement vicieuse, (puisque'on ne dirige aucun moyen thérapeutique vers l'organe qui est le siège de la maladie) mais que l'on est obligé de suivre, vu l'ignorance où l'on est de l'organe principalement affecté. Les autopsies cadavériques ne fournissent rien de lumineux, que ce qu'on a déjà remarqué. Jusqu'à présent nous n'avons donc pu nous occuper de dissections, vu la défense qui a été faite de s'y livrer sur des cholériques, par précautions hygiéniques. Peut-être le cours d'anatomie et de physiologie que compte commencer samedi M. Triaud suppléera t'il, pour un moment, au manque de sujets victimes d'autres maladies que fournit ordinairement la chute des feuilles et le commencement des froids. J'ai hâte de recevoir les volumes que j'ai demandés, ne voulant pas me livrer exclusivement à l'étude de l'anatomie sans faire marcher de front la physiologie, qui en est le complément, et ébaucher les sciences qui feront l'objet de mes deux premiers examens, que je tâcherai de passer, si je puis, peu après mon arrivée à Montpellier... ». Il s'est abonné à une publication mensuelle « des connaissances médico-chirurgicales ». Son père assumera la dépense pour l'achat des livres de médecine, « qui sont d'une cherté exorbitante ».

- Lettre de Rochefort, le 25 février 1835, à son père : Il envoie une ordonnance demandée par son père, à propos de l'entrée éventuelle de son frère Charles dans la Marine, ordonnance qui traite des emplois d'écrivain et d'entretenu . « Mais avant d'arriver au premier de ces deux grades, il faut avoir fait un surnumérariat pendant un tems illimité. Après ce tems-là, s'il se présente à un concours pour des places d'écrivains, les concurrens sont interrogés sur les matières indiquées dans l'article premier. Pour les places de commis entretenus, ils sont interrogés sur celles de l'article 3. Il ne s'élèverait pas de difficultés, m'a t'on dit, pour le faire entrer comme surnuméraire, mais les places sont si rares qu'il peut rester dans cet emploi pendant un tems fort long. Bien des personnes, du reste, m'ont conseillé de le détourner de son projet, en lui faisant envisager le peu de chance d'avancement et le peu d'appointemens qu'il aurait, une fois même reçu commis entretenu, grade qu'il n'obtiendrait peut-être [pas] avant l'âge de 26 ou 27 ans. Voyez, pesez toutes ces raisons et, une fois fixé, écris moi, je demanderai à Mme Grateau à ce qu'il prenne pension avec moi ». Suit un état des dépenses du mois dues à cette dame Grateau, qui s'élève à 97 fr, 50. Il ajoute qu'il a déboursé cinq francs pour frais de diplôme de bachelier es lettres, qu'il attend tous les jours « ses certificats », pour lesquels il a été obligé d'écrire à Paris, au Havre, à Brest. Il doit partir pour Montpellier le 20 mars au plus tard. Ses maux d'estomac et de tête ont presque cessé.

- Mars 1835, partant pour Montpellier (état de dépenses).

- Novembre 1835 : à Leytard remplaçant, pour solde : 1845 (*ibid.*)

- Lettre de Rochefort, le 14 mai 1839, à « messieurs et dames Rivière et Grelat de Mauzé » : Il est préoccupé par « des affaires qui le tiennent ici ». Il est marié et a un fils.

Lettres de Pascal (1835)

- de Rochefort, le 7 août 1835, à son père : Il a reçu un billet de 107 fr qu'il a « touchés chez Mrs Imbert et Ayraud ». Il a remis une lettre de Jules à M. Lebeau et une autre de son père à M. Grelat, son professeur, dans laquelle le père se plaint que le fils ne soit « pas assez assidu » à ses leçons. Il croyait « avoir quelque gratification de l'administration », qu'on lui avait fait espérer, mais, « comme les anciens passent avant les nouveaux, il s'en est trouvé un qui en a profité, de sorte que j'ai été forcé de m'en passer ». Il a changé de chambre; il est chez M. Grateau depuis la veille et il s'en trouve mieux. Il est allé le dimanche précédent à Fouras, où il a « pris un peu de plaisir » mais il était « fort fatigué », y

étant allé et étant revenu à pied. Il prie Jules de lui envoyer quatre ou cinq thèses, « pour quelques-uns de ses amis qui m'en ont demandé ».

- de Rochefort, 3 septembre 1835, à sa mère : Il travaille beaucoup « pour ne rien gagner, depuis le matin jusqu'au soir, je ne fais que cela, et bien content quand je reviens à temps pour dîner, à 5 heures ! ». Il envoie « son compte » à son père qu'un jeune homme a vu à Niort la veille.

- de Rochefort, le 10 octobre 1835, à son père : Il accuse réception de 92 fr,50 et signale qu'il a payé ses dettes. Son père lui a dit qu'il a « pris une partie » et il « commence à le croire » Il veut persister cependant dans la voie qu'il a choisie. Il a « trouvé enfin la chemise de Jules » et ajoute : « Je ne peux l'envoyer à maman de suite parce qu'elle est sur moi ». Il demande enfin si Charles est parti.

- de Rochefort, le 5 novembre 1835, à son père : Il lui envoie son budget « montant à 260,10 fr. ». Il le prie de lui envoyer deux ou trois fagots de copeaux par ses rouliers lorsqu'ils iront à Charente. Un nommé Hurc, qu'il qualifie de « brave homme », lui a promis de lui faire payer un manteau 170 fr au lieu de 180; il préfère acheter à Hurc, plutôt qu'à Surlement, de Niort, qui est « très chérant ». « J'ai vu Morisset allant à Montpellier, qui m'a dit avoir reçu l'hospitalité à la maison et avoir assisté à ta fête... et que tu allais recevoir le Préfet, ce qui, je crois, ne fera pas le plus de plaisir à maman. Cependant je te croyais délivré de la charge de Maire et que tu avais donné ta démission, ce à quoi tu ferais bien de ne pas hésiter. » Cachet du « Commissaire général Rochefort », avec ancre de marine au centre.

- de Rochefort, le 9 décembre 1835, à son père : Il a un examen à la fin du mois. Depuis qu'il en a été avisé, il prend deux leçons par jour, de M. Braud. Il a l'intention de demander au Commissaire Général « tout le temps » pour s'y préparer. Il a peu de chances d'être admis : il y a plus de vingt candidats pour quatre places, parmi lesquels au moins six « protégés » qui se disputeront à peu près certainement les quatre places. « Peut-être M. Jurien tient-il à moi pour mon écriture et tiendra-t-il aussi à ce qu'un de ses employés soit admis ».

- Reconnaissance de dette par Pascal Rivière, demeurant à Bordeaux : 330 francs envers M. A. Pillot, à Niort, remboursables dans un an. Signé à Mauzé le 1er septembre 1862.

Paul-Joseph Rivière

« Le Conseil de Santé, dans sa séance du 24 de ce mois, a admis Mr Rivière Paul-Joseph à suivre les cours d'instruction médicale et pharmaceutique qui se font journellement dans l'école de médecine. Par suite de son admission, Mr Rivière doit observer la discipline présente dans tous les établissements de la Marine, et il est soumis au respect et à l'obéissance envers les officiers de santé de tous grades. Rochefort, le 24 décembre 1855 ». Plusieurs signatures. Cachet « Conseil de Santé Rochefort », aigle et ancre de marine.

Michel Airaud et Jacques Duguet